

Appel à projets
Ayant pour objet :
Occupation des salles de l'espace Jolly
-
Quartier Gaucheret



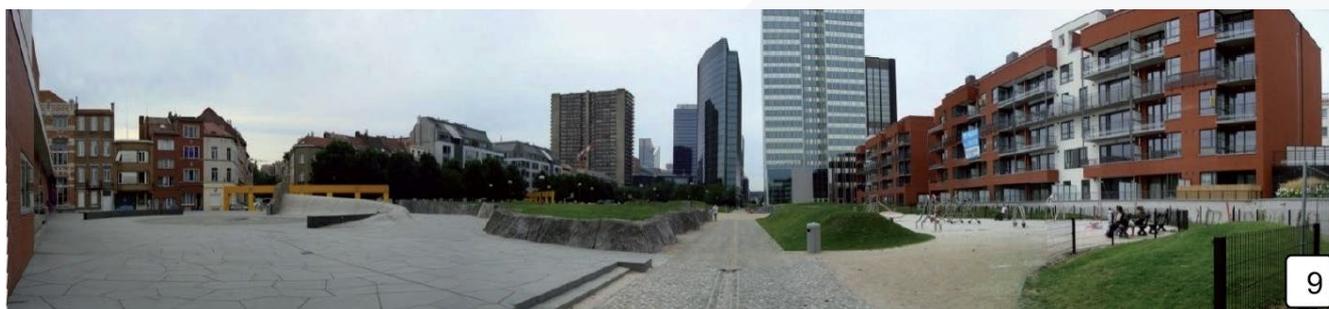
Commune de Schaerbeek

SUIVI ADMINISTRATIF :
PROGRAMME DE PREVENTION URBAINE
SERVICE ACCOMPAGNEMENT/ESPACES DE PROXIMITE
CAROLINE FRANCOTTE
RUE D'AERSCHOT 208
1030 SCHAERBEEK
ESPACESDEPROXIMITE@SCHAERBEEK.BE

SOMMAIRE

A.	INTRODUCTION.....	3
B.	FICHES TECHNIQUES DES SALLES	4
C.	TYPES DE PROJETS	5
D.	PROCEDURE.....	7

A. INTRODUCTION



La Commune va prochainement pouvoir mettre à disposition un nouvel espace de proximité dans le quartier Gaucheret.

Qu'est-ce qu'un espace de proximité ?

Lieux de rencontres et de projets, les espaces de proximité sont mis à disposition des habitants et des acteurs associatifs pour accueillir toutes activités qui visent à répondre aux besoins d'un public prioritairement schaarbeekois et aux problématiques rencontrées sur le territoire communal.

Les activités qui peuvent prendre place au sein de ces espaces contribuent au développement solidaire et au mieux vivre ensemble d'un quartier, à l'amélioration de la qualité de la vie quotidienne de ses habitants et à la revalorisation d'un territoire.

Il peut s'agir d'activités pédagogiques, éducatives, ludiques, sportives, culturelles, socioculturelles et interculturelles, de sensibilisation aux arts, d'éveil artistique, de collaboration avec les entreprises installées dans le quartier pour l'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement, d'ouverture sur la commune, d'éducation permanente, de sensibilisation à l'environnement.

Les associations, institutions ou organismes qui décident d'occuper de manière récurrente ou régulière une partie d'un espace de proximité s'engagent à devenir un partenaire de la Commune en participant à l'ouverture des quartiers sur la commune et en s'impliquant dans la mutualisation des savoirs et l'analyse des besoins des quartiers et de leurs habitants. En fonction de ces besoins, les activités offertes par les Espaces pourront être orientées afin de mieux répondre aux problématiques du terrain.

L'espace Jolly

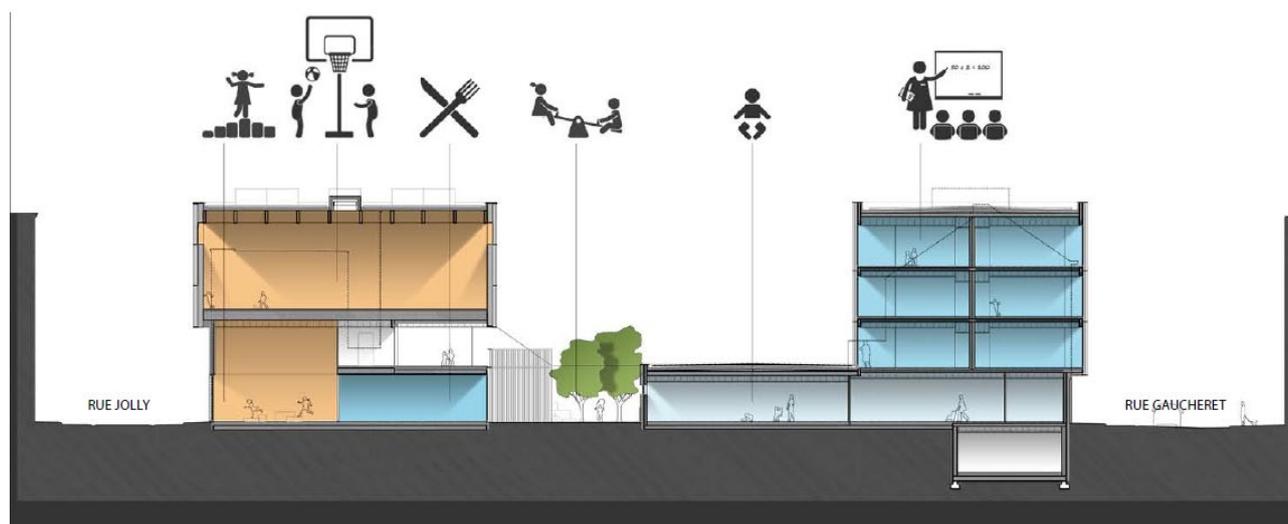
Après deux ans et demi de travaux, un nouveau bâtiment communal ouvrira bientôt ses portes dans le quartier Gaucheret. Étudié pour répondre aux besoins du quartier et de ses habitants, il se composera : d'une halte-garderie, de cinq classes pour l'école n°8, d'une salle de sport et d'une salle polyvalente.

Consciente de la place importante du travail associatif dans la dynamique du quartier et dans les contacts entretenus avec ses citoyens, la Commune souhaite offrir aux associations, comités de quartier ou collectifs d'habitants la possibilité d'utiliser des salles de ce nouveau bâtiment.



Concrètement, la salle de sport et la salle polyvalente pourront accueillir vos projets. En tout cas, ceux qui s'inscrivent dans un ou plusieurs axes d'action qui vous sont présentés dans ce document. Vous avez jusqu'au 19 avril 2020 pour mûrir vos idées et envoyer votre dossier de candidature. Les projets sélectionnés débiteront au plus tôt le 1^{er} septembre 2020 et pourront être reconduits d'année en année.

B. FICHES TECHNIQUES DES SALLES



COUPE LONGITUDINALE
1/200

- EQUIPEMENTS PARTAGÉS
- EXTENSION ÉCOLE N°8
- MCAE OMEGA

Salle de sport :



Accès : 142 rue Jolly

Etage : 2ème

Surface : 200m²

Hauteur sous-plafond : entre 6 et 8m

1 local de stockage commun.

1^{er} étage : sanitaires et 2 vestiaires séparés pour environ 20 personnes chacun avec des douches.

Disponibilité : en semaine de 17h à 21h30 et les week-ends de 9h à 21h30

Salle polyvalente :



Accès : 142 rue Jolly

Etage : rez-de-chaussée

Surface : 80m²

Cuisine équipée

1 local de rangement commun

10 tables et 20 chaises pliables

Disponibilité : en semaine et les week-ends de 9h à 21h30.

C. TYPES DE PROJET

Axe 1 : Améliorer le bien-être physique, social et mental

Pratiquer une activité sportive participe à l'amélioration de la santé physique et mentale des personnes. Qu'elle soit intensive ou plus douce, adaptée à un public particulier ou même méditative, toute activité physique pratiquée régulièrement amène de nombreux bienfaits pour la santé. Mais pas seulement ! L'accès à une alimentation de qualité, voire un changement dans les habitudes alimentaires, participe également à augmenter le sentiment de bien-être. Nous cherchons des projets qui visent le « bouger plus » ou le « manger mieux »... le tout dans un esprit de fair-play, d'échange et de partage.

Axe 2 : Améliorer le cadre de vie et l'environnement

Tout le monde préfère habiter dans un quartier agréable, avec des rues propres et où il fait bon se promener. Amener le respect de soi, des autres, de l'environnement dans un quartier est un beau défi à relever. Les projets peuvent prendre plusieurs formes : travail communautaire, actions de sensibilisation, formations, événements ponctuels,... Il s'agit de rassembler des personnes, les impliquer pour rendre l'espace public, celui qui appartient à tous, plus agréable et convivial.

Axe 3 : Augmenter l'offre d'activités culturelles

Ateliers créatifs, activités artistiques ou musicales, création et diffusion d'œuvres d'art, visites, sorties culturelles, ... toute pratique d'un loisir culturel est bonne pour éveiller et développer l'intérêt pour l'art et la culture. Pour les projets qui aboutissent à une production quelle qu'elle soit, nous souhaitons qu'il soit prévu de la valoriser par sa diffusion dans le quartier (sous forme de représentation, exposition, ...)

Axe 4 : Contribuer à l'insertion socio-professionnelle

Pas facile de trouver un emploi ! Manque de formation, d'expérience, de confiance en soi, de connaissance de certains codes sociaux, d'une langue nationale... les obstacles sont nombreux. Et il faut aussi savoir rédiger un CV, une lettre de motivation, se vendre lors de l'entretien. Tout projet qui aide les personnes sans emploi à acquérir des compétences, de l'expérience et à décrocher un job est le bienvenu.

Axe 5 : Apporter un soutien à la scolarité et à la parentalité

Réussir à l'école n'est pas toujours aisé. Différents facteurs peuvent rendre un parcours scolaire ardu : le manque de maîtrise d'une langue nationale, l'absence d'aide extra-scolaire de la part des parents, le déni de soi,... Pourtant, toute situation vécue peut devenir une source d'apprentissage. Nous cherchons des projets qui consistent à créer des situations d'apprentissage, à développer les capacités des enfants, à impliquer les parents,...

Éléments valorisés :

Une attention particulière sera accordée aux projets qui intègrent certains aspects importants pour le quartier :

Proximité : La population dans le quartier est dense et diversifiée. Les activités qui s'organiseront dans les salles auront comme public cible les habitants du quartier. La Commune est disposée à vous aider à constituer votre groupe par l'utilisation de ses canaux de communication.

Liens sociaux : Pour favoriser la cohésion sociale dans le quartier et permettre à certaines catégories de personnes de sortir de l'isolement, la création de liens sociaux est essentielle. Il est important pour la Commune de considérer cet aspect lors de l'élaboration de vos projets. De plus, le quartier est composé de communautés diverses, les sources parlent de 60 communautés différentes. Cependant, les populations adultes de ces communautés se mélangent très peu contrairement aux enfants. Les activités favorisant le dialogue interculturel seront privilégiées.

Collaboration et travail en réseau : Pour pouvoir donner une réponse la plus adaptée et adéquate possible à des situations complexes, il est essentiel de coordonner les interventions des acteurs. Cela nécessite d'établir et de maintenir une bonne connaissance mutuelle, de développer les relations interinstitutionnelles et interpersonnelles et pourquoi pas, de mettre en place des projets communs.

Ouverture sur l'espace public : La participation à des activités intra-muros par les habitants peut s'accompagner d'une (ré)appropriation de l'espace public par celui-ci. Toute action qui intègre cette ouverture sur le quartier, qui encourage l'usage de l'espace public aussi par les catégories de personnes qui ne l'investisse pas volontiers ou qui rassemble des groupes de personnes sur la place sera favorisée.

D. PROCEDURE

L'appel à projet est ouvert jusqu'au **21 juin 2020**.

Des visites des salles sont possibles sur rendez-vous. Ces visites se dérouleront sous réserve des règles de confinement et en respectant les mesures de distanciation physique.

L'introduction du dossier se fait exclusivement via le formulaire de demande d'occupation disponible sur la page web :

<https://www.1030.be/occupation-espace-proximite>

Un dossier est complet lorsqu'il comprend :

1. Pour les asbl : les statuts ;
2. Pour les associations de fait : noms des personnes qui composent l'association, une description détaillée de la raison de la constitution de l'association, ses missions et objectifs qu'elle se donne, bénéficiaires d'aides communales ou non ;
3. Le formulaire de demande complété
4. L'adhésion à la charte communale des valeurs
5. Les besoins éventuels de matériel.

Le dossier doit être envoyé à : espacesdeproximite@schaerbeek.be

La Cellule de Coordination des Espaces de Proximité analysera les demandes et présentera son avis au Collège des Bourgmestre et Echevins qui statuera et donnera son accord.

La décision du Collège sera transmise pour mi-juillet 2020 au plus tard.

Les projets sélectionnés débiteront au plus tôt le 1^{er} septembre 2020 pour autant que les mesures de confinement le permettent. Les projets pourront être reconduits d'année en année sous respect des conditions d'occupation.